



Charte du bénévolat dans l'association Le Rêve de l'Aborigène

Voici venir une chouette édition pour de nouvelles découvertes et de nouveaux partages ... Comme pour toutes les éditions précédentes, le festival ne peut exister sans ses Bénéloves.

Chaque année, c'est plus de **400 Bénéloves** motivées qui aident et découvrent, ou redécouvrent, le festival sous un autre jour.

Une vision différente de celle d'un festivalier, pour un autre regard sur le festival...

Le bénévolat au « Rêve de l'Aborigène » consiste à participer au bon déroulement du festival pendant environ **6 heures chaque jour** (par tranche horaire de trois ou deux heures consécutives, selon les pôles), au poste qui vous sera attribué.

Les Valeurs du Rêve de l'Aborigène reposent sur **Le Respect de la Nature et de l'Humain**. L'idée générale étant le choix du sans alcool sur le site, nous vous demanderons donc d'être exemplaire. Pour celles et ceux qui viendraient avec leurs boules de poils, de plumes, d'écailles ... ils vous faudra passer par le pôle toutous pour prendre connaissance de leur charte.

C'est dans cette ambiance sereine, paisible et dans le cadre magnifique de la plaine de Soulièvres, à Airvault, que nous vous invitons à nous rejoindre pour ces trois jours de rassemblement festif.

Tout comme le soleil vous êtes l'éclaircie de ce festival pendant votre période de bénévolat et au delà de votre aura, il nous sera bénéfique de compter sur votre présence jusqu'à la fin de votre engagement.

Bien entendu, l'entrée pour le festival et les repas vous sont offerts. Nous vous assurons aussi pour la durée du festival. C'est pour cela, qu'une participation de 5€ vous est demandée. Grâce à cette participation vous devenez « **membre ponctuel** » de l'association "Le Rêve de l'Aborigène" pendant la durée du festival.

La communication, entre les responsables, les « amis du rêve » et les festivaliers est notre priorité pour que le message et les enjeux du festival soient transmis à tous.

Une réunion d'informations sera organisée le **jeudi**, dans d'après midi. Toute l'équipe et l'ensemble des responsables seront présents afin de répondre à vos questions et dans le but de commencer ce week-end tous ensemble.

Toute l'équipe du festival vous dit à bientôt et vous remercie d'avance pour votre aide

En votre qualité de « **membre ponctuel** », vous validez automatiquement les points suivants :

L'association s'engage à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.
- Donner au bénévole une information claire sur l'association/festival, ses objectifs et son fonctionnement.
- Lui confier une activité qui lui convienne, en fonction de ses goûts et des tâches disponibles.
- Assurer sa formation et son accompagnement par un responsable compétent.
- L'aider à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe.
- Le couvrir par une assurance adéquate sur son lieu d'activité

Le ou la bénévole s'engage à :

- Accepter et adhérer en toute conscience aux principes de l'association, à ses valeurs, à ses missions et se conformer à ses objectifs.
- Se sentir responsable et solidaire de la promotion du sans alcool.
- Assurer avec sérieux et régularité l'activité choisie
- Accepter l'encadrement, le travail d'équipe et la collaboration avec l'ensemble des membres de l'association
- Respecter ses engagements en terme de présence au poste et aux horaires qui auront été convenus au préalable entre elle/lui et son responsable d'équipe
- Respecter la personnalité d'autrui et collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles, stagiaires et salariés.

J'approuve cette charte du bénévolat à partir du moment où je remplis le formulaire de demande d'inscription.

Dans le cas où je souhaite arrêter mon activité comme bénévole, je préviens mon responsable de pôle dans les plus bref délais.

L'association se réserve le droit d'interrompre le bénévolat à tout moment après en avoir informé le bénévole.

Dans le cas d'une interruption de votre bénévolat, vous perdrez votre bracelet et les accès qui vont avec (festival, camping et repas). Vous devrez vous acquitter d'un PASS festivalier pour pouvoir rester sur le site.

Le festival vous fournit :

Le PASS Staff 3 jours, les repas (dans le temps de votre bénévolat), un espace de camping.